

---

# Plan de Transfert Régional Bretagne 2022-2026

Proposition d'axes de transfert pour un plan de transfert multi-acteurs

Dispositif DEPHY Fermes

---

## Contexte

Dans le cadre du réengagement des réseaux DEPHY pour la période 2022-2026, il a été demandé aux structures de formuler un plan de transfert visant à diffuser les acquis réalisés avec le(s) groupe(s) au sein de la structure d'accompagnement ainsi qu'en dehors, afin de massifier les changements de pratiques en lien avec la réduction des produits phytosanitaires.

En Bretagne, 4 structures se sont réengagées et ont donc proposé des plans de transfert déclinés en plusieurs actions avec des orientations internes et externes à la structure : le CIVAM-Adage 35, le CETA 35, Agrobio 35 et la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne (CRAB).

Début avril 2022, l'APCA et la DGAL ont proposé aux régions de concevoir un plan de transfert régional afin d'élaborer une stratégie multi-partenariale d'amélioration du transfert auprès des agriculteurs et des conseillers et des distributeurs en termes de pratiques et systèmes économiques en produits phytosanitaires. Ce plan doit permettre de donner un écho plus large aux plans de transfert individuels issus des structures et de formaliser des axes de transfert dans un seul et même document pour gagner en visibilité et en lisibilité.

La coordination du plan de transfert est assurée par l'animateur.rice Ecophyto en CRA sous l'égide des DRAAF. En Bretagne, les Ingénieurs Territoriaux sont également impliqués dans la coordination du plan.

Les cibles du plan sont :

- autres collectifs d'agriculteurs du territoire (GIEE, 30 000)
- autres conseillers et agriculteurs au sein de la structure
- agriculteurs hors groupes et hors structure,
- filières aval (coopératives, négoce)
- Enseignement Agricole
- Innovation, Recherche, Développement (instituts techniques, stations expérimentales...)

Les thèmes listés ci-dessous ont été proposés par Chambres d'Agriculture France afin d'aider à la construction du plan de transfert régional :

1. La structuration et la coordination d'un plan d'actions de diffusion/transfert en région autour des axes Ecophyto/plan de communication
2. L'organisation d'actions territoriales de présentation des résultats des groupes DEPHY et autres CATAE
3. Des réflexions et actions pour mobiliser les agriculteurs non engagés dans des démarches de réduction de l'utilisation des PPP
4. Des réflexions sur des méthodes innovantes de transfert des résultats
5. La contribution des collectifs aux dispositifs régionaux et nationaux de capitalisation des innovations et des ressources
6. Le lien entre les groupes DEPHY (et plus largement les CATAE) et les projets R&D
7. Le lien entre les groupes DEPHY (et plus largement les CATAE) et l'enseignement-la formation agricole
8. La connexion entre les groupes DEPHY (et plus largement les CATAE) et les animateurs sur les territoires à enjeux eau (animateurs de bassins versants) ou biodiversité (animateurs Natura 2000 par exemple)
9. La contribution à l'émergence de projets territorialisés, en lien avec les acteurs locaux et notamment les acteurs de l'aval
10. Le lien entre DEPHY et le CSP (actions spécifiques aux chambres d'agriculture)

## Méthodologie de conception du plan de transfert en Bretagne

Étape	Calendrier	Description de l'étape
1	30/03/2022	Organisation d'un comité de pilotage pour concevoir le plan de transfert composé de l'animatrice Ecophyto, la cheffe de projet DRAAF Ecophyto et les 3 Ingénieurs Territoriaux DEPHY opérant notamment en Bretagne
2	07/04/2022	Bilan partagé des plans de transfert des structures au sein du COPIL : - Relecture commune des plans de transfert des structures - Classement des actions en fonction des axes proposés par la CAN afin d'avoir une analyse objective des priorités des structures sur laquelle démarrer la formulation des axes.
3	07/04/2022	Priorisation des axes et mise en commun de la réflexion concernant notre positionnement régional sur chaque axe.
4	26/04/2022	Identification de personnes ressources (réseau Ecophyto et des collectifs agroécologiques) à intégrer dans des COPILS « thématiques » en fonction des axes retenus. La stratégie ici est de mobiliser des acteurs qui sont déjà impliqués dans la capitalisation et le transfert au niveau de la région ou qui représente un réseau d'intérêt, afin de ne pas solliciter l'ensemble des acteurs alors que nous n'avons aucune assurance de financement pour mettre en œuvre les axes/actions.
5	06/05/2022	Pré-formulation des axes de transfert pour la Bretagne, première version du Plan de transfert régional
6	Mai-juin 2022 : 09/05/2022 17/05/2022 19/05/2022 27/05/2022 30/05/2022 01/06/2022	Co-construction et échanges autour du plan avec les acteurs : - mise en place des COPILS avec les personnes ressources identifiées : reformulation des axes et partage des réflexions quant à leur mise en œuvre en termes d'actions à appuyer et de projets à concevoir pour l'AAP OFB transfert (17/05, 19/05, 01/06/2022...); - échange avec les animatrices Ecophyto Pays-de-Loire et Normandie afin d'identifier éventuellement des axes communs Grand-Ouest (09/05/2022). - échanges : DRAAF (19/05/2022 – Enseignement ; 17/05/2022 – Acteurs amont-aval), CATAE (27/05/2022), CRAB (01/06/2022) - annonce et informations aux acteurs lors du Comité Agronomique Ecophyto Régional le 30/05/2022
7	08/06/2022	COPIL : finalisation du plan de transfert régional Bretagne, et premières réflexions-ébauches d'actions issues des échanges et COPILS thématiques
8	08/07/2022	Information et diffusion du plan de transfert régional aux IR pour compléments et ajouts
9	05/09/2022	Relecture finale du document
10	30/09/2022	Information - présentation du cadre et des axes aux têtes de réseau de la cellule CATAE
11	06/10/2022	Présentation du plan de transfert aux membres de la CAE Bretonne

## Bilan partagé des plans de transfert des structures pour le renouvellement du réseau 2022-2026



Figure 1 - Localisation des réseaux DEPHY réengagés pour la période 2022-2026

### Plan d'Agrobio 35

1 réseau DEPHY en Ille et Vilaine, filière maraîchage.

- 5 actions de transfert globalement orientées sur la diffusion des pratiques AB à un public plus large en utilisant :
  - des événements de communication et d'échanges : salon « La terre est notre métier », fermes ouvertes, 1 événement avec les jardiniers
  - des supports écrits de type « fiches techniques » et des articles de presse spécialisés
- 1 action envers l'enseignement, ciblée pour le Lycée du Rheu qui comprend une exploitation en maraîchage, proche du réseau DEPHY Agrobio 35 (NB : il y a très peu de lycées avec des productions maraîchères en BZH), l'action est de continuer le travail entamé ; la démarche nécessiterait plus de formalisation.
- Pas de transfert exprimé envers les autres dispositifs Ecophyto (30 000, GIEE) ni les coopératives agricoles, la stratégie est plutôt orientée sur la mise à disposition de ressources pour celle.u.x qui s'installent en BIO et la production de données très techniques
- La capitalisation des résultats est envisagée par des supports écrits (fiches et articles) et vidéos.

### Plan du CIVAM-ADAGE 35

1 réseau en Ille et Vilaine, filière polyculture-élevage, en particulier des bovins en production laitière.

- 11 actions envisagées avec une orientation globale sur la diffusion des actions et des méthodes DEPHY à un public plus large (cible = *agri, para agricoles ~structures conseils technique, contrôle gestion, Chambres d'agriculture, Banque...*) et plus spécifiquement autour de l'accompagnement sur la reconception des systèmes.
- Volonté de massifier via le monde *para agricole* et des actions concrètes (Portes Ouvertes, vidéos, interventions scolaires, visites de ferme, colloque et participation à des événements)
- Implication dans l'enseignement : 3 actions envers des lycées agricoles et école d'ingénieur.es (production de vidéo, interventions dans des modules d'enseignement et portes ouvertes-visites de fermes aux écoles) ; utilisation de la mallette Ecophyto comme support pédagogique.
- Le transfert vers les dispositifs 30 000 et GIEE est envisagé via l'élaboration d'un support commun pour les groupes qui ont des problématiques similaires avec ADAGE 35
- Pas de transfert exprimé envers les coopératives agricoles mais historiquement l'ADAGE 35 n'a pas de lien avec les coopératives en tant que structure. Le travail sur les CEPP peut être utilisé en ce sens ou l'implication dans la cellule CATAE.

- Le montage d'un colloque « système herbager IFT bas et enjeux climatiques » est programmé comme une ambition intéressante pour insérer Ecophyto dans des problématiques environnementales plus larges, ce qui a été peu exploré jusqu'à maintenant mais qui semble intéressant pour massifier et faire le lien avec la triple performance notamment.

## Plan de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne

5 réseaux dans les départements des Côtes d'Armor (1, GCPE), du Finistère (3, GCPE et Légumes frais) et de l'Ille et Vilaine (1, GCPE)

- 14 actions envisagées avec une orientation globale sur la diffusion des actions, des méthodes et des outils DEPHY :
  - o en interne à la CRAB : 7 actions prévues auprès des conseillers, animateurs de groupe, élus et chargés de recherche
  - o en externe aux agriculteurs (2 actions/an, rencontres et diffusion de supports) et aux conseillers de coopératives agricoles, négoce et structures de conseil privé (1 action/an + 2 publications, concevoir un contenu type diffusable)
- Poursuite de l'implication dans l'enseignement avec l'élaboration d'une méthodologie pour la mise en œuvre de séquences autour de la co-conception
- Intégration de la « méthode DEPHY » à la méthode de diagnostic du Conseil Stratégique Phytosanitaire (CSP) déployée par la CRAB.
- Le transfert vers les dispositifs 30 000 et GIEE est envisagé avec les journées d'échange « Métier et Méthodes d'accompagnement ».
- Un élément important est l'élaboration d'une stratégie de communication Ecophyto « DEPHY » de la CRAB adaptée aux différentes cibles (grand public, agriculteurs, conseillers, recherche et enseignement).

## Plan du CETA 35

1 réseau en Ille et Vilaine, filière Grandes Cultures Polyculture-Elevage (GCPE)

- 9 actions envisagées avec une orientation globale sur la diffusion des actions, des méthodes et des outils DEPHY :
  - o aux agriculteurs hors réseau : 5 actions de différents formats (supports techniques, encouragements à l'investissement, journée multipartenaires, articles de presse)
  - o en interne au sein du CETA 35 : 3 actions prévues auprès des conseillers, agriculteurs, adhérents (dont 2 chaque année) ; importance des essais comme support de transfert
- Implication dans l'enseignement avec une cible précise (BTS ACSE) autour de la conduite de culture à bas intrants (intervention 1.5 jour/an/classe).
- Une démarche de transfert qui envisage l'utilisation de projets « externes » comme appui à la démarche de transfert (ex : ARPIDA, TRIAGE) et une action pour encourager à l'investissement dans le matériel agro-environnemental
- Pas de transfert exprimé envers les dispositifs 30 000 et les coopératives.
- L'évaluation des actions de transfert est envisagée avec des indicateurs qualitatifs.

**Tableau 1. Bilan de classement des actions des plans de transfert de structure dans les axes proposés par la CAN**

Axes proposés Plan Régional	Agrobio35	Adage35	CRAB	CETA35	total
3. Réflexions et actions pour mobiliser les agriculteurs non engagés dans des démarches de réduction des PPP	3	4	5	8	20
4. Réflexions sur des productions et méthodes innovantes de transferts des résultats	0	0	3	0	3
5. Contribution des collectifs aux dispositifs régionaux et nationaux de capitalisations	0	2	2	2	6
6. Lien entre DEPHY, CATAE et projets R&D	1	4	2	Non explicite	7
7. Connexion entre DEPHY, CATAE et les animateurs de territoires à enjeux	0	0	1	1	2
8. Lien entre DEPHY, CATAE et l'enseignement/la formation agricole	2	4	1	1	8
9. Contribution à l'émergence de projets territorialisés, en lien avec les acteurs locaux et notamment les acteurs de l'amont et de l'aval	0	1	3	2	6
10. Lien entre DEPHY et CSP	0	0	1	0	1

## Plan de transfert pour la région Bretagne

Afin de renforcer les actions proposées par les différentes structures et de massifier les enseignements des réseaux DEPHY auprès d'un plus grand nombre d'agriculteurs, le plan de transfert ci-dessous propose une coordination mutualisée mobilisant notamment des moyens et actions actuellement mis en œuvre dans la région Bretagne. Les axes proposés sont le fruit d'échanges entre acteurs et proposent une stratégie commune autour du transfert. Ce dernier est perçu et présenté par les membres du comité de pilotage comme l'ensemble des actions permettant l'appropriation des enseignements de DEPHY et des groupes agroécologiques plus généralement, par les acteurs du territoire opérant à des échelles différentes : agriculteurs, conseillers-animateurs, structures d'accompagnement, coopératives et négoce, élus et collectivités, acteurs de l'eau et des territoires à enjeux.

Le plan se décline autour de 7 axes qui :

- répondent à des besoins différenciés,
- mobilisent un panel d'acteurs à l'échelle régionale
- ciblent des bénéficiaires différents en lien avec l'agriculture et la gestion du territoire
- s'inscrivent dans une dynamique territoriale en poursuivant et accentuant des démarches déjà mises en œuvre ou bien en développant de nouvelles actions.

L'animation et la coordination du plan régional sont assurées par un comité de pilotage composé de l'animatrice Ecophyto, la cheffe de projet Ecophyto DRAAF, les trois ingénieurs territoriaux et la coordinatrice de la cellule CATAE.

En Bretagne, un groupe inter-structure pour stimuler le partage et le transfert de résultats des CATAE (Collectifs d'Agriculteurs Engagés dans les Transitions AgroEcologiques) a été créé en 2021. Cette cellule CATAE est animée par la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne ; elle est composée des structures têtes de réseaux (LCAO, FRAB, FRCIVAM, FRCUMA, FRGEDA), des ingénieurs territoriaux (IT) DEPHY et des services de la DRAAF et du Conseil Régional.

La cellule s'est dotée d'une feuille de route avec pour objectifs :

- FAIRE Réseau (entre structures, entre animateurs, entre agriculteurs)
- STIMULER et FAVORISER les témoignages des collectifs agroécologiques
- INFORMER sur des sujets techniques (réduction des produits phytosanitaires, TCS, biodiversité...)
- ACCOMPAGNER la montée en compétences des animateurs de collectifs agroécologiques
- AMPLIFIER le lien R & D (Recherche et Développement)
- STIMULER les rencontres avec les futurs installés, le lien avec les écoles
- INNOVER dans les modalités de diffusion et de transfert des pratiques agroécologiques
- CONTRIBUER à la cohérence et à la complémentarité des actions au niveau Régional

Le plan de transfert présenté s'appuie donc naturellement sur cette cellule active et devrait permettre de soutenir et donc d'amplifier les projets multipartenaires sans exclure d'autres initiatives.

Le COPIL s'assurera de la réalisation des projets en cohérence avec les axes de transfert et la programmation annuelle.

L'ordre de présentation des axes de transfert ci-dessous ne représente en aucun cas une hiérarchisation de ces axes en termes de priorités ; en effet, les priorités relèvent du calendrier interne des acteurs impliqués et de leur mobilisation pour le montage de projets-actions en cohérence avec les axes.

## Axes de transfert :

- a. **La structuration et la coordination d'un plan d'actions de diffusion/transfert en région autour des axes Ecophyto et de la transition agroécologique :**
  - i. **Concevoir puis mettre en œuvre une campagne de communication et de sensibilisation autour des enseignements des groupes Ecophyto et ceux impliqués dans la transition Agroécologique (DEPHY, 30000, GIEE, AEP) à l'échelle de la région et suivant les différentes cibles ; s'appuyer sur la cellule CATAE pour construire le cahier des charges du plan de communication pour financer une prestation professionnelle ou étudiante.**

### Transfert d'ordre technique

**Coordination :** Animation Ecophyto, DRAAF Ecophyto, Animatrice cellule CATAE

**Acteurs impliqués :** cellule CATAE, prestataires professionnels/étudiants

+

**Cibles :** Tous les agriculteurs et en particulier agriculteurs non engagés dans le réseau Ecophyto ; tous les conseillers/animateurs agro ; coopératives et conseillers technico-commerciaux ; élus ; associations rurales...

- ii. **Renforcer les capacités des structures et des Ingénieurs Réseaux dans leurs actions actuelles de diffusion et de transferts :**

- Formaliser un agenda annuel collaboratif des actualités de la transition agroécologique (TAE) en mobilisant les animateurs de collectifs et les responsables des structures impliquées dans DEPHY et TAE.
- Proposer des ressources DEPHY (fiches, méthodes, vidéos) en adéquation avec les thèmes et formats des événements mis en œuvre par les groupes et structures impliquées dans les dispositifs Ecophyto et TAE ; valoriser les ressources produites par les projets de communication-diffusion autour de la TAE (OFB, AELB, CASDAR...) - fiches techniques et panneaux CAP sans glypho, groupes 30 000 et GIEE, outils en accès libre autour du désherbage mécanique (projet Désherbage mécanique - FRCUMA) et autres thématiques (centre de ressources, diagnostics agroécologiques, jeux sérieux pour promouvoir l'intelligence collective autour du changement de pratiques etc.).
- Organiser et animer un rendez-vous annuel réunissant les IRs DEPHY afin de faire le point sur l'avancement des actions de transfert des plans de structures, et de déployer-construire une ou des action(s) ayant potentiellement une portée régionale.
- Organiser des journées thématiques pour les animateurs de collectifs d'agriculteurs travaillant sur la réduction des produits phytosanitaires et la TAE (DEPHY, 30 000, GIEE/AEP, groupes BV et aires de captage en eau potable).
- Au sein de la CATAE : organiser et animer une réunion annuelle autour de la connaissance et des échanges de pratiques sur le « transfert » (institutions, structures d'accompagnement des groupes CATAE et coopératives).
- Avoir une représentation « Ecophyto/CATAE » lors de journées régionales et salons en lien avec l'agriculture et la TAE.

### Transfert d'ordre technique

**Coordination :** Animation Ecophyto, DRAAF Ecophyto, Animatrice cellule CATAE

**Acteurs impliqués :** cellule CATAE, IR et IT DEPHY,

**Cibles :** Tous les agriculteurs et en particulier agriculteurs hors réseau Ecophyto/TAE ; les structures porteuses de dispositifs Ecophyto, GIEE et AEP ; tous les conseillers/animateurs : agronomie-BV CRAB & collectifs Ecophyto et agroécologiques.

---

**b. Poursuivre le transfert engagé depuis plusieurs années lors des journées annuelles de rencontre entre les acteurs de l'eau (EPTB, ATBVB) et les animateurs de collectifs agroécologiques ;**

- Aboutir à un programme d'actions et d'animation co-construit sur les territoires à enjeux & proposer un meilleur ancrage territorial des actions de transfert des groupes.
- Ouvrir progressivement ces journées à d'autres types d'animateurs de territoires à enjeux, un recensement de ces territoires étant préalablement nécessaire ; ouvrir potentiellement à d'autres thématiques environnementales (ex : PCAET Plan Climat-Air-Energie Territorial, Triple performance, ...).

**Transfert méthodologique « accompagnement »**

**Coordination** : Animation Ecophyto et Coordination DEPHY, DRAAF Ecophyto, Animation réseaux BV (ATBVB) et (EPTB-Vilaine)

**Acteurs impliqués** : IRs, cellule CATAE, agents du service environnement de la CRAB

**Cibles** : techniciens de l'ATBVB et l'EPTB, Syndicats BV, animateurs de collectifs agroécologiques, conseillers BV, autres animateurs de territoires à enjeux (ZNIEFF, Natura 2000, Parcs et réserves naturels ...)

---

**c. Impliquer les collectifs Ecophyto (DEPHY-30 000) dans le pilotage actuel des actions de transfert envers l'enseignement agricole.**

- Démultiplier des Appels à Manifestation d'Intérêt annuel émis par la DRAAF à l'ensemble des Lycées, reposant sur des projets avec formations-pratiques-démonstrations (exemple du projet ARPIDA désherbage mécanique) qui permettent un potentiel déploiement dans les programmes des établissements en BZH.
- Permettre aux collectifs de partager et transférer leur travaux en initiant des actions partenariales avec des classes de BTS (ex: suivis parcelles, événements, enquêtes, indicateurs ...)
- Formuler des actions en lien avec les ressources existantes à savoir :
  - la connaissance et l'appropriation des leviers agronomiques des groupes Ecophyto,
  - la reconception des systèmes (CIVAM-mallette jeu sérieux Ecophyto + ressources de la Bergerie Nationale EDUC'Ecophyto - Enseignement, Diffusion et Capitalisation des principes et techniques permettant de concevoir des systèmes de culture visant à économiser les produits PHYTO pharmaceutiques).

**Transfert d'ordre technique**

**Coordination** : Animation Ecophyto, DRAAF Cheffe de projet Ecophyto et Chargé de missions « animation des territoires » et « Politiques de l'enseignement agricole » - Service Régional de la Formation et du Développement

**Acteurs impliqués** : Coordination DEPHY, IRs, CATAE, Bergerie Nationale.

**Cibles** : enseignants et élèves/apprenants des établissements agricoles.

---

**d. Contribuer au dispositif régional de capitalisation existant en :**

- Alimentant le site <https://collectifs-agroecologie.fr/regions/bretagne/> avec les ressources DEPHY, 30 000, GIEE (fiches, vidéo, web conférences, posters et plaquettes de journée techniques) ainsi que la revue de presse.
- Prévoyant la conception d'un centre de ressources Breton (groupes Ecophyto et TAE, ressources en accès libre produites par les projets en lien).
- Appuyant les structures dans leur travail de capitalisation en interne (montée en compétences des agents, centralisation des livrables, contribution à l'agenda collaboratif).

**Transfert d'ordre technique et méthodologique « accompagnement »**

**Coordination** : Animation Ecophyto, DRAAF Ecophyto, Animation CATAE Anne Le Duigou, référentes DRAAF pour GIEE Anaïs Mailhé et Région Bretagne pour AEP Emilie Labussière.

**Acteurs impliqués** : Coordination DEPHY et IRs, animateurs plus généralement, cellule CATAE.

**Cibles** : agriculteurs, conseillers-animateurs, enseignants, structures impliqués dans écophyto, coopératives.

---

- e. **Partager les ressources et les méthodes DEPHY (accompagnement au changement, diagnostic agroécologique/CSP) auprès des structures ciblées qui vont mener le CSP :**
- réunir l'ensemble des structures pour faire connaître la méthode CRAB – CSP.
  - différencier la formation de l'accompagnement des conseillers en CSP afin de recenser les besoins et difficultés et continuer d'échanger sur ce conseil (suivi annuel).

**Transfert méthodologique « accompagnement »**

**Coordination :** CRAB – référent CSP et Responsable d'équipe Protection des cultures et Biodiversité (en lien avec l'action ciblée dans le Plan de Transfert de la CRAB)

**Cibles :** structures qui vont mener le CSP, identifiées actuellement CER et INNOVAL

---

- f. **Faciliter l'appropriation des méthodes et résultats des dispositifs de groupes impliqués dans la TAE pour outiller les acteurs des projets territoriaux et des coopératives (démarche HVE, démarche interne RSE et filière, plan d'actions post diagnostic IDEA – CSP, CEPP...).**

**Transfert d'ordre technique**

**Coordination :** Animation Ecophyto, DRAAF Ecophyto.

**Acteurs impliqués :** Coordination DEPHY, cellule CATAE (LCAO La Coopération Agricole Ouest pour diffuser auprès des coopératives ayant une démarche RSE notamment – EUREDEN, COOPERL et CERAFEL).

**Cibles :** Coopératives et conseillers technico-commerciaux, agriculteurs hors réseaux Ecophyto et TAE.

---

- g. **Renforcer les liens entre les projets expérimentaux (notamment DEPHY EXPE, stations expérimentales etc.) et les groupes Ecophyto et impliqués dans la TAE.**

**Transfert d'ordre technique et méthodologique « accompagnement »**

**Coordination :** Animation Ecophyto, DRAAF Ecophyto

**Acteurs impliqués :** Chargés de projet DEPHY EXPE, groupe IRD (CRAB), Responsables de stations expérimentales avec projets en lien avec la réduction des produits phytosanitaires plus généralement.

**Cibles :** agriculteurs, conseillers-animateurs, coopératives

---

## Annexe : Exemples d'actions pour la période 2022-2024

Certaines propositions d'actions déclinées dans les axes a.ii, b, c, d et e<sup>1</sup> sont d'ores-et-déjà programmées ou envisagées pour une mise en œuvre en 2023 (en lien avec l'AAP Transfert) (cf. Tableau ci-dessous) :

Axe référent	Actions	Période
a. ii	Organiser et animer un groupe de travail pour la conception d'un cahier des charges « plan de communication » au sein de la cellule CATAE	2023
a.ii	- Organiser et animer un rendez-vous réunissant les IRs DEPHY afin de faire le point sur l'avancement des actions de transfert des plans de structures, et de déployer-construire une ou des action(s) ayant potentiellement une portée régionale. - Organiser une journée thématique pour les animateurs de collectifs d'agriculteurs travaillant sur la réduction des produits phytosanitaires et la TAE (DEPHY, 30 000, GIEE/AEP, groupes BV et aires de captage en eau potable).	<i>Journée régionale réalisée le 10 mars 2022</i> Printemps et automne 2023
a.ii	Au sein de la CATAE, organiser et animer une réunion autour de la connaissance et des échanges de pratiques sur le « transfert » (institutions, structures d'accompagnement des groupes CATAE et coopératives).	2023
a.ii	Créer des supports de représentation « Ecophyto/CATAE » pour affichage et/ou permanence lors d'évènements à portée régionale en lien avec l'agriculture et la TAE.	Premier semestre 2023
b	Organiser deux journées entre les animateurs de collectifs Ecophyto et les acteurs de l'eau (techniciens de BV) : interconnaissance, partage d'expérience et de résultats, montage de groupe 30 000. 1 jour dans les Côtes d'Armor 1 jour dans le Finistère	<i>Prévu : 27&amp;29 septembre 2022</i> Septembre-octobre 2023
b	Recenser les territoires (et acteurs) à enjeux	2023-2024
c	Actions autour du partage d'expérience entre groupes DEPHY et Établissements Agricoles ayant mené des projets en commun dans le passé : Lycée de Bréhoulou et l'IREO de Lesneven Sollicitation de la Bergerie Nationale pour démultiplication des travaux/ressources pour l'appropriation des travaux educ-ecophyto auprès des établissements d'enseignement agricole breton	2023-2024
c	Action « table ronde » à mener dans un département : inviter les établissements d'enseignement agricole d'un département avec cibles étudiants en productions agricoles (Bac pro, BTS) pour échanger avec des agriculteurs des groupes DEPHY et 30 000	2023-2024
c	Organiser un groupe de travail pour déployer la méthode du projet CEGA (Coopération Enseignement Groupes en Agro-écologie projet Normand) en Bretagne : 1- conventionnement sur l'année scolaire entre des groupes d'agriculteurs (CATAE) et des établissements d'enseignement agricole BTS qui dans le cadre du dispositif "Enseigner et produire autrement" sont à la recherche de situation professionnelle. 2 - déploiement et suivi de projets tel que suivi de parcelles, mesures, enquêtes, actions de communication...sur des enjeux AE tel que sol, agronomie, intrants, maladies, adventices, outils, méthodes,...	2023
d	Montage et mise en œuvre d'un stage (M1 ou M2) pour l'élaboration d'un centre de ressources Breton / boîte à outils (type projet ARPIDA désherbage mécanique) à destination des animateurs de groupes et conseillers agronomie (voire TC) avec les ressources des groupes Ecophyto et GIEE/AEP Bretons.	2023 (montage) 2024 (mise en œuvre)
e	Voir déploiement CSP dans le plan de transfert structure CRAB	A partir de 2022